

DEMANDE D'AUTORISATION DE DESTRUCTION DE GRAND CORMORAN PHALACROCORAX CARBO SINENSIS SUR ETANGS / EAUX CLOSES (1)

Campagne 20..... / 20.....

A compter du 1^{er} février, en fonction des quotas restant à prélever,
certaines demandes pourront être refusées

Nom du demandeur :

Qualité : ☐ Propriétaire ☐ Exploitant Nom du représentant :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (obligatoire) :

Demande l'autorisation de tirer le Grand Cormoran sur les étangs en eaux closes désignés ci-dessous pour les personnes suivantes (2) :

NOM	PRÉNOM	N° PERMIS DE CHASSER	ADRESSE COMPLÈTE

NOM DE L'ÉTANG	COMMUNE DE SITUATION	SURFACE

En cas de vidange ou d'alevinage tardif, une demande de prolongation de votre autorisation de tir (de la date de fermeture de la chasse au 30 avril maximum) devra être faite auprès de services de la DDT (1), accompagné d'un récépissé de déclaration de vidange ou d'un justificatif d'empoissonnement.

A _____, le

Signature,

(1) A adresser à : DDT- Service Environnement- 17, boulevard Joseph Vallier – 38100 GRENOBLE – ou par mel : ddt-cormoran@isere.gouv.fr – Pour tout renseignement appeler le 04 56 59 42 45 ou le 04 56 59 42 41

(2) Pour la première demande, joindre un plan de situation du ou des étangs concernés.